

# **PROCES VERBAL**



## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE** **« ASSOCIATION GABONAISE DES EXPERTS** **COMPTABLES STAGIAIRES »** **« AGECS »**

**ASSOCIATION GABONAISE DES EXPERTS COMPTABLES  
STAGIAIRES »  
« AGECS »**

**PROCÈS-VERBAL DE  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE  
DU 17 JANVIER 2015**

L'an deux mille quinze,  
Le dix-sept janvier,  
À 10h 30 heures.

Les fondateurs et adhérents de l'« Association Gabonaise des Experts Comptables Stagiaires », association en cours de constitution, se sont réunis en Assemblée Générale Constitutive dans les locaux du cabinet Ernst & Young à Libreville au Gabon, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Adoption des statuts portant création de l'association ;
2. Désignation des membres du Bureau Exécutif et des Comités Techniques;
3. Pouvoirs.

Sont présents les membres suivants :

- Monsieur Andy AKOUMBOU NGOBELE;
- Monsieur MOUYOPA Cyr Aymard Gyrdéau;
- Monsieur Hughes NGANGUILA ;
- Mademoiselle Bernadette OGOMBE ;
- Monsieur Rhinésse KATSUI;
- Monsieur Issa BOUKARI YOUNENOU;
- Monsieur Ted MANGUINDI MOUTELE ;
- Mademoiselle Vanessa ROGANDJI ;
- Mlle Ilda MANGA CARNERO ;
- Mme Maguette NDAW ;
- M. Lionel MOMBO ;
- M. Geoffrey NGUEMA NZE.

Ont été invités pour la circonstance et sans voix délibérative, les membres de l'Union des Experts-Comptables du Gabon (UECG), à savoir :

- Monsieur Franck SIMA MBA – Délégué National – Expert-Comptable Diplômé et agréé CEMAC, Managing Partner du Cabinet New Ace Bakertilly Gabon ;
- Monsieur Eric WATREMEZ – membre – Expert-Comptable Diplômé, Managing Partner du Cabinet Ernst & Young Gabon ;
- Madame Vanessa ADANDE DAOUDA – Expert-Comptable Diplômé, Directeur Général du Cabinet ELLIPSIS ;
- Monsieur David DOUVIER – Expert-Comptable Diplômé, Senior Manager au Cabinet Deloitte Touche Tohmatsu.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée entrant en séance.

Les membres désignent Monsieur Andy AKOUMBOU à l'effet de présider la présente Assemblée.

Mademoiselle Bernadette OGOMBE est désignée secrétaire de séance.

Après l'adoption de l'ordre du jour, le Président déclare la discussion ouverte.

Les résolutions suivantes sont alors mises aux voix.

\*\*\*\*

### **PREMIERE RESOLUTION**

Il est procédé à la lecture des statuts portant création de l'association établis par les membres fondateurs de l'association.

Après discussions, l'Assemblée Générale adopte lesdits statuts tels qu'ils sont joints en annexe des présentes.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale constitutive, après examen de dossiers de candidature, procède au vote des premiers membres du Bureau Exécutif et du Comité Technique pour un mandat de trois ans, conformément aux statuts.

Sont désignés, au titre du Bureau Exécutif :

- **Monsieur Andy AKOUMBOU NGOBELE**, né le 11 février 1983 à Paris (France), de nationalité gabonaise domicilié à Libreville, BP 5178 - en qualité de **Président** ;
- **Monsieur MOUYOPA Aymar Cyr Girdeau**, né le 18 mai 1894 à Libreville (Gabon), de nationalité gabonaise domicilié à Libreville, BP 1053 - en qualité de **Secrétaire Général** ;
- **Monsieur Hughes NGANGUILA**, né le 31 mars 1976 à Fougamou (Gabon), de nationalité gabonaise domicilié à Malabo (Guinée Equatoriale), BP \_\_\_\_ - en qualité de **Responsable des activités d'accompagnement à l'installation** ;
- **Mademoiselle Bernadette OGOMBE**, née le 01 octobre 1984 à Abidjan (Cote d'Ivoire), de nationalité gabonaise domiciliée à Libreville, BP \_\_\_\_\_, en qualité de **Responsable de la Communication** ;
- **Mademoiselle Vanessa ROGANDJI**, née le 12 septembre 1989 à Port-Gentil (Gabon), de nationalité gabonaise domiciliée à Libreville, BP \_\_\_\_\_, en qualité de **Trésorier** ;

- **Monsieur Rhiness KATSUI**, né le 18 septembre 1981 à Bongoville (Gabon), de nationalité gabonaise domicilié à Libreville, BP \_\_\_\_\_, en qualité de **Responsable de la promotion de la profession auprès des institutions** ;

Est désigné, au titre du Comité Technique en charge des rapports, mémoires et veille documentaire :

- **Monsieur Issa BOUKARI YOUMENOU**, né le 09 juin 1981 à Libreville (Gabon), de nationalité gabonaise domicilié à Libreville, BP \_\_\_\_\_.

Est désigné, au titre du Comité de Contrôle

- **Monsieur Ted MANGUINDI MOUTELE** né le 01 aout 1984 à Libreville(Gabon), de nationalité gabonaise domicilié à Libreville, BP \_\_\_\_\_.

Ces derniers déclarent accepter lesdites fonctions et reconnaissent n'être frappés d'aucune incompatibilité, ni condamnation susceptible d'empêcher l'exercice régulier de leurs fonctions.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale constitutive donne tous pouvoirs au Président de l'association, avec faculté de délégation de pouvoir ou de signatures, à l'effet d'établir tous actes et d'accomplir toutes formalités et démarches inhérentes à la déclaration de l'association et les formalités d'ouverture d'un compte bancaire.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale constitutive prend la décision de principe de reprendre les actes et engagements qui ont été accomplis dans le cadre de la constitution de l'association, au nom de l'association et de les porter en frais de premier établissement, notamment les frais financiers avancés par les fondateurs, pour la mise en place de l'association.

Ce remboursement ne pourra avoir lieu que sur production des pièces justificatives des frais ainsi avancés en établissant une corrélation entre l'engagement de ces frais et les nécessités inhérentes à la constitution et à l'objet de l'association, après validation de l'Assemblée Générale.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

Plus rien n'étant dit, les travaux ont été clôturés à 13h17 minutes.

\* \*

\*

Fait à Libreville, le 17 janvier 2015

**Le Président de séance**

**Un membre**

**Le secrétaire de séance**